

Fiche de poste

Chargé d'opération travaux d'investissements immobiliers (rectorat de Caen)

Cadre d'emploi : Filière ITRF Ingénieur d'étude : IGE BAP G 2X21 (ou cadre A, de préférence technique)

Recrutement : titulaire par mutation ou détachement

FONCTION DU SERVICE

Le service Constructions et Patrimoine (SCP) du rectorat de l'académie de Caen assure plusieurs missions :

- la gestion du patrimoine académique (rectorat, DSDEN, CIO)
- la maîtrise d'ouvrage et la représentation du pouvoir adjudicateur pour l'ensemble des travaux d'investissement et de construction du patrimoine académique ainsi que pour certains opérateurs de l'enseignement supérieur (CROUS...)
- le service de référence sur toutes les questions foncières et immobilières

MISSION PRINCIPALE

Référent technique du service, le chargé d'opération est en charge de la mise en oeuvre des chantiers de constructions académiques et de l'enseignement supérieur (réhabilitations de logements étudiants notamment) sur les aspects techniques, financiers et administratifs.

ACTIVITES

- Définir les obligations réglementaires du maître d'ouvrage lors du lancement des opérations (diagnostics, sécurité...) et les procédures adéquates (code des marchés publics...)
- Mettre en oeuvre les travaux d'investissement immobiliers sur les bâtiments de l'académie et pour les opérateurs de l'enseignement supérieur (CROUS, ENSI) des études à la réception y compris la gestion des garanties
- Planifier et conduire les opérations immobilières
- Préparer et rédiger les dossiers techniques (appels d'offres, marchés, rapport d'analyse...)
- Contrôler les études et les estimations des prestataires
- Coordonner, suivre et contrôler la bonne exécution des travaux
- Effectuer le suivi financier des opérations, vérifier les situations et les décomptes, solder les marchés
- Gérer les garanties de construction et les contentieux
- Faire la veille réglementaire sur les évolutions des techniques du bâtiment et sur la réglementation liée à la maîtrise d'ouvrage publique

COMPETENCES NECESSAIRES

Savoirs

connaissance approfondie des techniques du domaine du bâtiment (structure et équipement)

connaissance de la loi MOP

maîtrise de la réglementation des marchés publics (travaux et prestations intellectuelles)

connaissance des méthodes de conduite de projet

Savoir-faire

représenter le maître d'ouvrage et le pouvoir adjudicateur
mettre en oeuvre les procédures administratives, budgétaires et juridiques pertinentes
maîtriser la mise en oeuvre des techniques de construction, d'adaptation et de mise en sécurité des bâtiments
évaluer les besoins d'un site ou d'un bâtiment, rechercher et définir les solutions appropriées
rédiger l'ensemble des documents techniques liés au poste

Savoir-être

être fin négociateur avec les partenaires et prestataires
être rigoureux, organisé et méthodique
être à l'écoute, bon communicant et diplomate
aimer le travail en équipe

ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL

Large autonomie sur le suivi des projets de constructions (avis sur documents, relations avec les prestataires, décision sur chantier...).

Relations fonctionnelles internes avec le service SCP, le service intérieur en charge des travaux d'entretien, le secrétariat général.

Relations fonctionnelles externes avec les services immobiliers des opérateurs, les architectes, bureaux d'études, entreprises et exploitants.

Spécificités : évolution rapide de la réglementation et obligation de respect des délais contractuels.

CONTACT

Karine BERARD, responsable du service constructions et patrimoine : karine.berard@ac-caen.fr – 02.31.30.15.85

Chantal LE GAL, secrétaire générale de l'académie de Caen : sg@ac-caen.fr – 02.31.30.15.02